

1 Le système éducatif

Présentation

Durant l'année scolaire 2007-2008, 34 900 élèves nouveaux arrivants non francophones ont été accueillis dans les premier et second degrés : 17 300 dans une école élémentaire, 14 900 dans un collège, et 2 700 dans un lycée dont une majorité (59 %) dans un lycée professionnel [1]. Au total, ces élèves représentent 3,7 % des effectifs scolaires. Par ailleurs, environ 1 200 élèves de plus de 16 ans, ne relevant plus de l'obligation scolaire, ont bénéficié d'actions spécifiques de formation dispensées par les missions générales à l'insertion de l'Éducation nationale (MGIEN) ou par les groupements d'établissements pour la formation continue (GRETA).

En 2004-2005, les nouveaux arrivants non francophones ont connu un maximum de 40 100 élèves. Depuis, leur nombre a fortement diminué, de l'ordre de 5 200 élèves en moins [2]. Globalement, 85 % des nouveaux arrivants recensés par l'enquête bénéficient d'une scolarité dans des classes spécifiques, ou d'un soutien ponctuel aux dates d'observation. Dans le premier degré, les élèves sont accueillis dans une classe d'initiation (CLIN), ou bénéficient de quelques heures de soutien par le biais de cours de rattrapage intégré (CRI), tout en fréquentant une classe ordinaire. Dans les collèges et lycées, les dispositifs sont identiques : classes d'accueil (CLA) ou modules d'accueil temporaire (MAT). Enfin, pour des questions de géographie (milieu rural notamment) ou de faibles effectifs, certains départements ont développé des dispositifs supplémentaires plus souples, en fonction des besoins : des enseignants spécialisés partagent leur service entre plusieurs établissements et apportent un soutien de quelques heures par semaine aux élèves non francophones qui y sont scolarisés dans des classes ordinaires. Cependant, les dispositifs d'accueil ont été mis en place de manière très inégale par les académies : quatre académies y scolarisent moins de deux tiers de leurs élèves non francophones (Martinique, Poitiers, Rennes et Nancy-Metz), et quatre académies plus de 95 % (Versailles, Dijon, Rouen, La Réunion), voire 100 % dans l'académie de Paris.

Définitions

■ On entend par "**nouvel arrivant non francophone**" tout élève nouvellement arrivé en France (depuis moins d'un an), pour lequel la maîtrise insuffisante de la langue française ou des apprentissages scolaires ne lui permet pas d'intégrer immédiatement une classe du cursus ordinaire.

L'obligation d'accueil dans les établissements scolaires s'applique de la même façon pour les élèves nouvellement arrivés en France que pour les autres élèves. Elle relève du droit commun et de l'obligation scolaire.

Dès les années 70, des mesures ont été prises pour accueillir et scolariser ces élèves. Elles se sont traduites par la création de structures d'accueil à l'école, au collège ou au lycée. Ces élèves qui arrivent tout au long de l'année sont scolarisés en partie ou entièrement dans ces dispositifs particuliers et bénéficient notamment d'un soutien linguistique, tout en étant inscrits dans un cursus ordinaire. L'objectif recherché est qu'ils s'insèrent progressivement et le plus rapidement possible dans une classe ordinaire.

■ **CLIN.** Classe d'initiation, école élémentaire.

■ **CRI.** Cours de rattrapage intégré (à un cursus ordinaire), école élémentaire.

■ **CLA.** Classe d'accueil, second degré.

■ **MAT.** Module d'accueil temporaire, second degré, mis en place par certaines académies.

Avertissement : Les effectifs présentés ici sont le résultat de la moyenne des trois campagnes d'observation (octobre, février, mai).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'information, 01.57, 06.08.

Sources : Enquête n° 9 sur les élèves non francophones nouvellement arrivés en France, 2007-2008, DEPP.

[1] Scolarisation des élèves nouveaux arrivants non francophones par académie en 2007-2008 (Public + Privé)

	Premier degré		Second degré				Total 1 ^{er} et 2 nd degrés		
	Nombre d'élèves	dont bénéficiant d'un soutien (%)	Collèges		Lycées		dont bénéficiant d'un soutien (%)		
			Nombre d'élèves	dont bénéficiant d'un soutien (%)	Nombre d'élèves	dont bénéficiant d'un soutien (%)	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves	%
Aix-Marseille	805	72,2	607	89,5	82	57,3	1 494	1 171	78,4
Amiens	331	75,8	408	97,8	128	71,9	867	742	85,6
Besançon	173	66,5	259	96,1	13	84,6	445	375	84,3
Bordeaux	651	81,0	385	85,2	27	66,7	1 063	873	82,1
Caen	128	67,2	121	91,7	42	61,9	291	223	76,6
Clermont-Ferrand	295	76,9	240	97,9	57	66,7	592	500	84,5
Corse	122	82,0	159	97,5	8	100,0	289	263	91,0
Créteil	1 457	87,2	1 764	84,8	486	94,4	3 707	3 226	87,0
Dijon	219	94,1	223	97,8	17	76,5	459	437	95,2
Grenoble	885	85,2	603	95,5	61	88,5	1 549	1 384	89,3
Lille	352	63,9	385	94,8	107	75,7	844	671	79,5
Limoges	238	72,7	217	90,8	51	84,3	506	413	81,6
Lyon	1 174	92,6	1 000	90,6	61	73,8	2 235	2 038	91,2
Montpellier	664	64,3	479	92,9	74	81,1	1 217	932	76,6
Nancy-Metz	441	57,4	211	86,7	41	68,3	693	464	67,0
Nantes	391	60,6	301	85,4	51	15,7	743	502	67,6
Nice	907	75,4	672	81,8	64	17,2	1 643	1 245	75,8
Orléans-Tours	436	73,2	397	87,4	51	72,5	884	703	79,5
Paris	664	100,0	1 307	100,0	612	100,0	2 583	2 583	100,0
Poitiers	487	35,5	390	84,6	46	80,4	923	540	58,5
Reims	354	79,4	324	91,0	72	86,1	750	638	85,1
Rennes	490	36,5	553	81,4	102	42,2	1 145	672	58,7
Rouen	117	100,0	308	95,5	68	89,7	493	472	95,7
Strasbourg	627	62,4	317	90,2	34	47,1	978	693	70,9
Toulouse	534	68,9	602	87,5	53	90,6	1 189	943	79,3
Versailles	1 748	93,3	1 773	96,7	274	96,4	3 795	3 610	95,1
Total France métro.	14 690	77,1	14 005	91,1	2 682	82,8	31 377	26 313	83,9
Guadeloupe	93	79,6	171	97,1	-	-	264	240	90,9
Guyane	1 474	92,0	465	99,4	14	100,0	1 953	1 832	93,8
Martinique	138	42,0	98	32,7	25	44,0	261	101	38,7
La Réunion	885	99,7	167	100,0	-	-	1 052	1 049	99,7
Total DOM	2 590	91,5	901	91,8	39	64,1	3 530	3 222	91,3
Total France métro. + DOM	17 280	79,3	14 906	91,2	2 721	82,6	34 907	29 535	84,6

Sources : Enquête n° 9 sur les élèves non francophones, 2007-2008, DEPP.

Champ : élèves de plus de 6 ans.

[2] Évolution du nombre d'élèves nouveaux arrivants non francophones de 2001 à 2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Premier degré	15 970	17 980	18 610	19 450	18 952	17 586	17 280
Collèges	14 190	18 150	17 990	17 830	17 114	16 165	14 906
Lycées	1 600	2 100	2 540	2 800	3 219	3 281	2 721
Total	31 760	38 230	39 140	40 080	39 285	37 032	34 907
Ensemble des élèves							
Total élèves CP-CM2	3 980 677	3 963 180	3 953 283	3 976 037	4 013 337	4 065 663	4 094 064
Total élèves second degré	5 598 800	5 596 114	5 579 549	5 538 694	5 483 725	5 415 921	5 369 026
Total général	9 579 477	9 559 294	9 532 832	9 514 731	9 497 062	9 481 584	9 463 090
% du total des élèves	3,3	4	4,1	4,2	4,1	3,9	3,7